



MAIRIE

05460 ABRIES

Tél. : 04 92 46 71 03

Fax : 04 92 46 83 70

mairie.abries@wanadoo.fr

<http://mairie.abries.free.fr>



Accusé de réception Ministère de l'Intérieur

054600013201802262018020305

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/03/2018

Publication : 05/03/2018

Pour l'autorité compétente
Par délégation



COMMUNE D'ABRIES
Parc Naturel Régional du Queyras
République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 février 2018

OBJET : Vote des restes à réaliser de l'exercice 2017 à reporter sur le budget général 2018 et sur les budgets annexes du camping et de l'eau – Modification de la délibération 20180205-5 du 5 février 2018.

N° d'ordre : 20180226 – 03

Nombre de conseillers en exercice : 11

Par suite d'une convocation en date du 21 février 2018, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie d'ABRIES le 26 février 2018, à dix-huit heures quinze, sous la présidence de Monsieur Jacques BONNARDEL, Maire en exercice.

Etaient présents : Jacques BONNARDEL, Emmanuel MIEGGE, Magali GARNIER, Olivier BACQUART, Robert BOURCIER, Martine GROPELLIER, Christian ANDRES – Eric DUCHENNE – Cristel FRANCESCHI.

Etaient absents : Francis PIN a donné pouvoir à Christian ANDRES – Philippe DI MARCO a donné pouvoir à Jacques BONNARDEL.

Secrétaire de séance : Christian ANDRES

Monsieur le Maire rappelle la délibération 20180205-5 du 5 février 2018 votant les restes à réaliser de l'exercice 2017 à reporter sur le budget général et les budgets annexes de l'eau et du camping 2018 et expose qu'après échanges et en accord avec Monsieur le Trésorier de la Commune, il convient de modifier ces états comme suit :

Ainsi le montant des dépenses d'investissement du budget principal à reporter est de : 45 178,15 € et le montant des recettes d'investissement du budget principal à reporter est de 112 159,24 €.

Le montant des dépenses d'investissement du budget annexe de l'eau à reporter reste inchangé à : 83 720,00 € et le montant des recettes d'investissement du budget annexe de l'eau à reporter reste inchangé à : 68 750,57 €.

Le montant des dépenses d'investissement du budget annexe du camping à reporter est de : 72 038,00 € et le montant des recettes d'investissement du budget annexe du camping à reporter est de 26 320,00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté par 10 voix pour :
ADOpte les états des restes à réaliser suivants :

Dépenses d'investissement du budget principal à reporter : 45 178,15 €
Recettes d'investissement du budget principal à reporter : 112 159,24 €.

Dépenses d'investissement du budget annexe de l'eau à reporter: 83 720,00 €
Recettes d'investissement du budget annexe de l'eau à reporter : 68 750,57 €.

Dépenses d'investissement du budget annexe du camping à reporter :72 038,00 €
Recettes d'investissement du budget annexe du camping à reporter :26 320,00 €.

AUTORISE LE MAIRE à signer ces états et à poursuivre les paiements et les recouvrements dans la limite des crédits figurant sur ces états.

DIT que ces montants seront repris en report dans les budgets de l'exercice 2018.

Ainsi fait et délibéré en séance, le 26 février 2018

Le Maire
Jacques BONNARDEL

*Certifiée exécutoire
par transmission en sous-préfecture le : 01 mars 2018*

